

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 4^e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 5 avril 2016, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Alain Boucher

Monsieur Jacques Lafrenière

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur Serge Plante

Madame Nathalie Ayotte

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-43-05-04-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE SILENCE;

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 1^{er} mars 2016;
- Adoption des comptes;
- Comité Bellefeuille :
 - o États financiers 2015;
 - o Vérification des livres-Comité Bellefeuille;
 - o Prolongation de la délégation de compétences;
 - o Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durables des forêts;
 - o Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest.
- Visite de la firme comptable Daniel Tétreault CPA;
- Résolution autorisant l'achat de chèques;
- Résolution autorisant l'inscription de la directrice générale à sa première formation en ligne;
- Résolution autorisant l'achat de drapeaux du Québec;
- Résolution de renouvellement de l'adhésion au Groupe Recyclo-Nord;
- Dépôt de la correspondance de la MMQ;
- Suivi concernant le dossier de vente pour taxes de l'année 2015;
- Suivi du dossier du chemin de la Source;
- Rencontre d'information d'Hydro-Québec.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- MRCAO : Rapport annuel d'activité 2015 – schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Retour sur la rencontre avec la SOPFEU;
- Résolution affirmant la position de la Municipalité d'Authier concernant le projet de loi 83 modifiant, entre autre, certaines dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

- Suivi des travaux concernant le rapport d'inspection en sécurité incendie de la MMQ;
- Suivi du dossier de réparation du passage à niveau au niveau du chemin de la Source par le Canadian National;

- Octroi du contrat 2016-01 concernant l'entretien des chemins d'été pour la saison 2016;
- Engagement des balayeurs de rues;
- Engagement d'un journalier responsable de l'entretien des terrains municipaux en saison estivale et d'un aide à l'inspecteur à l'inspecteur de voirie;
- Projet de réfection du chemin des Sables;
- Résolution autorisant l'achat d'outils pour l'année 2016;
- Résolution autorisant l'achat d'un outil multifonctions de marque STIHL;
- Résolution autorisant l'achat d'asphalte froide pour l'année 2016;
- Résolution d'appui à la Ville de Macamic concernant la réparation du pont sur la rivière Lois;
- Plateforme Voilà !

HYGIÈNE DU MILIEU

- Dépôt de la correspondance du programme d'infrastructure municipal PRIMEAU;
- Journée des encombrants;
- Dépôt du Rapport financier 2015 de la Régie des déchets de Roussillon.

LOISIRS

- Pacte rural – Dépôt de la demande du Comité du patrimoine de l'École du Rang II;
- Demande de la présidente du Service des Loisirs.

URBANISME

- Programme de vente de lots épars;
- Suivi sur l'entente concernant les travaux sylvicoles près de l'Avenue de la Voie Ferrée;
- Résolution – syndicat des producteurs du bois AT;
- Retour sur le projet de réaménagement de la source par le Comité Bellefeuille.

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX

VARIA :

- Demande de la Maison des Jeunes;
- Demande de Louise Desgagnés;
- Subvention Gendron.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Adopté

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-44-05-04-16

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 1^{er} mars 2016

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Plante que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-45-05-04-16

Adoption des comptes

Il est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant 19 836.67 \$ de ainsi que les salaires pour la période de mars 2016 pour un montant de 9 124.97\$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes

Adopté

Comité Bellefeuille :

No-46-05-04-16

États financiers 2015

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Monsieur Alain Boucher

Que la Municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation de Comité Bellefeuille, sur la proposition dûment appuyée, il est RÉSOLU :

D'accepter les états financiers 2015, tels que préparés par la firme Daniel Tétreault, CPA.

Les personnes suivantes sont autorisées à signer :

Municipalité : Monsieur Marcel Cloutier et Monsieur Serge Plante

Comité Bellefeuille : Monsieur Daniel Favreau et Monsieur Alain Gagnon

Adopté

No-47-05-04-16

Vérification des livres-Comité Bellefeuille

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière

Que la Municipalité d'Authier, déléguée, sur recommandation du Comité Bellefeuille, accorde le service de l'audit des états financiers du 31 décembre 2016 à la firme Daniel Tétreault, CPA, Inc.

Monsieur Daniel Tétreault, CPA, est responsable de l'audit des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016.

Adopté

No-48-05-04-16

Prolongation de la délégation de compétences

ATTENDU QUE la Municipalité d'Authier accepte la prolongation jusqu'au 31 mars 2018, de la délégation de compétence de Chazel et Authier-Nord. Les municipalités mentionnées désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à la délégation de compétence.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Alain Boucher

QUE la Municipalité d'Authier accepte la prolongation de l'entente relative à la délégation de compétence en matière de gestion et à la mise en valeur des lots intramunicipaux et de la gestion du Fond local avec les municipalités concernées.

Adopté

No-49-05-04-16

Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durables des forêts

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

ATTENDU QUE le Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Mise en valeur des lots intramunicipaux de Bellefeuille;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Monsieur Serge Plante et appuyé par Madame Nathalie Ayotte, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser Monsieur Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

Adopté

No-50-05-04-16 **Appui aux projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest**

ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et les blocs de lots (lots sous conventions d'aménagement forestier) ;

ATTENDU QUE Comité Bellefeuille désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est: Mise en valeur des lots intramunicipaux de Bellefeuille;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité d'Authier déléguée est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Monsieur Serge Plante et appuyé par Madame Angèle Auger, il est unanimement résolu d'appuyer le projet présenté par le Comité Bellefeuille dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest. Il est également résolu d'autoriser Monsieur Daniel Favreau à signer la documentation relative au projet.

Adopté

Visite de la firme comptable Daniel Tétreault CPA

Le comptable Monsieur Daniel Tétreault, dépose son rapport et nous donne les recommandations requises.

No-51-05-04-16 **Résolution autorisant l'achat de chèques**

Il est proposé par Monsieur Alain Boucher et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser un montant de 392\$ plus les taxes et les frais de livraisons pour l'achat de 1000 chèques.

Adopté

No-52-05-04-16 **Résolution autorisant l'inscription de la directrice générale à sa première formation en ligne**

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Monsieur Jacques Lafrenière d'autoriser l'inscription de la directrice générale à sa première formation en ligne intitulé : Le directeur général et secrétaire-trésorier évoluant dans son environnement légal, politique et public. Pour un montant de 319.63\$.

Adopté

No-53-05-04-16 **Résolution autorisant l'achat de drapeaux du Québec**

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Madame Nathalie Ayotte d'autoriser l'achat de deux drapeaux du Québec pour le bureau municipal pour un montant de 48.95 \$ / drapeaux plus les taxes ainsi que les frais de transport de 8.50 \$ par boîte.

Adopté

No-54-05-04-16 **Résolution de renouvellement de l'adhésion au Groupe Recyclo-Nord**

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Madame Angèle Auger de renouveler l'adhésion au Groupe Recyclo-Nord pour un montant de 25\$.

Adopté

Dépôt de la correspondance de la MMQ

Madame Rachel Barbe dépose la correspondance de la MMQ.

Suivi concernant le dossier de vente pour taxes de l'année 2015;

Madame Rachel Barbe, enverra une lettre aux citoyens qui n'ont pas respecté leur entente de paiement afin de leur spécifier qu'il n'y a plus d'entente possible et qu'ils devront acquitter les montants en totalité.

Suivi du dossier du chemin de la Source

Nous avons reçu le rapport de l'évaluateur agréé concernant le dossier du chemin de la Source. Nous sommes en attente des procédures avec l'avocat.

Rencontre d'information d'Hydro-Québec

Une rencontre d'information avec Hydro-Québec se déroulera à l'Hôtel de ville de La Sarre, le 12 avril 2016. Madame Angèle Auger est peut-être intéressée à s'y rendre.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-55-05-04-16

MRCOA : Rapport annuel d'activité 2015 – schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Monsieur Alain Boucher que le conseil municipal d'Authier adopte le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques – rapport annuel d'activités 2015.

Adopté

Retour sur la rencontre avec la SOPFEU

Une rencontre avec les gens de la SOPFEU a eu lieu. Madame Rachel Barbe dépose la présentation afin que les conseillers en prennent connaissance.

No-56-05-04-16

Résolution affirmant la position de la Municipalité d'Authier concernant le projet de loi 83 modifiant, entre autre, certaines dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec

CONSIDÉRANT que le projet de loi numéro 83, présenté le 1^{er} décembre dernier à l'Assemblée nationale du Québec, apporte des modifications à la Loi sur la Société d'habitation du Québec;

CONSIDÉRANT que l'article 67 de ce projet de la prévoit entre autres l'insertion de l'article 58.1.1 à la Loi sur la Société d'habitation du Québec afin de préciser notamment que :

- «Le gouvernement peut, par décret, constituer un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne » ;
- «Le nouvel office est l'agent de la municipalité régionale de comté »;
- « Celle-ci est réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine. »;

CONSIDÉRANT que l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec prévoit qu'une MRC peut, par règlement, déclarer sa compétence à l'égard d'une ou de plus d'une municipalité de son territoire relativement, entre autres, à tout ou partie du domaine de la gestion du logement social;

- CONSIDÉRANT** que les MRC ont ainsi, en vertu de cet article, la possibilité et non l'obligation de déclarer compétence dans un des domaines énumérés, dont celui de la gestion du logement social;
- CONSIDÉRANT** que, selon l'article 67 du projet de loi numéro 83, le gouvernement peut ultimement par décret imposer à une MRC cette compétence puisqu'aucune disposition ne semble prévoir qu'une MRC ait la possibilité d'accepter ou de refuser une telle délégation en matière de gestion du logement social;
- CONSIDÉRANT** que la gestion des différents offices municipaux d'habitation (OMH) sur le territoire de la MRC ne cause aucun problème majeur et que, lorsque requis, certains offices engagent le(s) même(s) gestionnaire(s) pour optimiser la qualité des services;
- CONSIDÉRANT** que le gouvernement et les municipalités rurales mettent beaucoup d'énergie, par la mise en œuvre des différentes politiques nationales ou régionales, à maintenir un sentiment d'appartenance et à développer des services de proximité adaptés aux milieux pour favoriser une occupation dynamique des territoires;
- CONSIDÉRANT** le peu d'information reçue officiellement à ce jour en provenance des organismes concernés par ce dossier telle que la Société d'habitation du Québec;
- CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil de la MRC estiment qu'il serait plus avantageux que le gouvernement analyse les possibilités de diminuer les procédures de reddition de comptes exigées aux OMH plutôt que d'en diminuer le nombre et d'en centraliser la gestion;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Ghislain Desaulniers ET APPUYÉ PAR Monsieur Serge Plante

Que le Conseil de la Municipalité d'Authier exprime son désaccord avec le contenu du projet de loi numéro 83 concernant les pouvoirs qui seraient dévolus au gouvernement pour, entre autres :

- Constituer, par décret, un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne;
- Faire en sorte que ce nouvel office succède aux offices municipaux existants sur le territoire et devienne l'agent de la MRC identifiée, celle-ci étant, dans les circonstances, réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi des travaux concernant le rapport d'inspection en sécurité incendie de la MMQ

La plupart des travaux ont été accomplis pour ce qui est des autres, dossier à suivre le mois prochain.

Suivi du dossier de réparation du passage à niveau au niveau du chemin de la Source par le Canadian National

En attente d'une réponse du Canadian National. Par contre, Madame Rachel Barbe les contactera concernant le barrage de castor situé sur le terrain propriété du Canadian National et qui nuirait aux résidences avoisinantes.

No-57-05-04-16

Octroi du contrat 2016-01 concernant l'entretien des chemins d'été pour la saison 2016

Tel que mentionné dans l'appel d'offres pour l'entretien des chemins d'été pour la saison 2016, l'ouverture s'est déroulée le jeudi 24 mars 2016 à 10h30 au bureau municipal en présence de Madame Catherine Lacerte, directrice adjointe, Monsieur David Langevin, inspecteur de voirie, ils ont agi comme témoin. Les offres sont les suivantes :

Proulx et Genesse

77.89\$ / kilomètre (157 km pour le contrat)

Pour un total de 12 228.73\$ + les taxes applicables soit 14 059.99\$;

Gabriel Aubé

Lettre confirmant que l'entreprise n'est pas en mesure d'offrir une soumission.

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Plante que le conseil municipal octroie le contrat d'entretien des chemins d'été pour la saison 2016 à l'entreprise Proulx et Genesse inc. pour un montant de 14 059.99\$. Messieurs Alain Boucher et Ghislain Desaulniers s'abstiennent de tous commentaires et de toutes décisions concernant l'octroi de contrat, car ils sont des employés d'un des deux soumissionnaires.

Adopté

No-58-05-04-16

Engagement des balayeurs de rues

Il est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers de mandater Madame Catherine Lacerte afin de procéder à l'engagement des balayeurs de rues afin d'éviter tout conflit d'intérêt puisque le fils de Madame Rachel Barbe a postulé pour l'emploi.

Adopté

No-59-05-04-16

Engagement d'un journalier responsable de l'entretien des terrains municipaux en saison estivale et d'un aide à l'inspecteur à l'inspecteur de voirie

De plus, il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'engager Messieurs Alexandre Brulotte et Stéphane Girard pour l'entretien des terrains ainsi que comme journalier. Madame Rachel Barbe verra à établir les responsabilités de chacun.

Adopté

Projet de réfection du chemin des Sables

Dossier à suivre en mai.

No-60-05-04-16

Résolution autorisant l'achat d'outils pour l'année 2016

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Ayotte d'autoriser un montant de 300\$ pour l'achat d'outils pour l'année 2016.

Adopté

No-61-05-04-16

Résolution autorisant l'achat d'un outil multifonctions de marque STIHL

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur Alain Boucher d'autoriser l'achat d'un outil multifonctionnel de marque STIHL au montant de 929.85 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

No-62-05-04-16

Résolution autorisant l'achat d'asphalte froide pour l'année 2016

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et appuyé par Madame Nathalie Ayotte d'autoriser un montant de 1306.58 \$ de pour l'achat d'asphalte froide pour l'année 2016.

Adopté

No-63-05-04-16

Résolution d'appui à la Ville de Macamic concernant la réparation du pont sur la rivière Lois;

CONSIDÉRANT que la réfection du pont enjambant la rivière Lois est prévue pour 2018;

- CONSIDÉRANT** que la route 111, est une de classe nationale;
- CONSIDÉRANT** que la route nationale 111 est le principal lien routier est/ouest, de cette classe, qui relie le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest au reste du Québec;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur Alain Boucher, appuyé par Madame Angèle Auger et résolu à l'unanimité de demander au ministère des Transports de s'assurer que les alternatives aux entraves à la circulation, lors des travaux de réfection du pont enjambant la rivière Loïs sur la route 111, respectent les standards inhérents à une route de classe nationale.

Adopté

Plateforme Voilà!

Monsieur David Langevin s'informerà à la Municipalité de Palmarolle pour connaître le fonctionnement et l'utilité de l'application Voilà! Il est à noter, que l'application est gratuite.

HYGIÈNE DU MILIEU

Dépôt de la correspondance du programme d'infrastructure municipal PRIMEAU

Madame Rachel Barbe dépose la correspondance reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le programme d'infrastructure municipal PRIMEAU.

No-64-05-04-16

Journée des encombrants

Il est proposé par Monsieur Serge Plante et Madame Nathalie Ayotte que la journée des encombrants se fera le samedi 28 mai 2016, de 8 h à 16 h. Pour cette journée, Monsieur François Desaulniers et Monsieur Alexandre Brulotte seront en charge du déroulement de la cueillette.

Adopté

Dépôt du Rapport financier 2015 de la Régie des déchets.

Madame Rachel Barbe dépose le rapport financier 2015 de la Régie des déchets.

LOISIRS

No-65-05-04-16

Pacte rural – Dépôt de la demande du Comité du patrimoine de l'École du Rang II;

- ATTENDU QUE** le prochain dépôt de projets au Pacte rural;
- ATTENDU QUE** le Comité du patrimoine de l'École du Rang II d'Authier souhaite déposer le projet « Un site historique attrayant et pratique » au Pacte rural;
- ATTENDU QUE** le Comité du patrimoine de l'École du Rang II veut utiliser ce programme d'aide financière pour procéder à l'amélioration de l'aspect visuel et les commodités du site de l'École du Rang II;
- ATTENDU QUE** ce projet est la priorité locale numéro 1 de la Municipalité d'Authier pour ce dépôt de projet pour l'année 2015;
- EN CONSÉQUENCE** ce projet est proposé par Madame Nathalie Ayotte et appuyé par Madame Angèle Auger, que le Comité du patrimoine de l'École du Rang II d'Authier présente au Pacte rural le projet « Un site historique attrayant et pratique »;

Adopté

Demande de la présidente du Service des Loisirs

Madame Nathalie Lafrance, vient expliquer que le dôme a été vandalisé cette année encore. Il serait nécessaire d'installer une nouvelle poignée de porte ainsi que nouveau système de caméras de surveillances. Elle prendra les informations à cet effet. Dossier à suivre.

URBANISME

Programme de vente de lots épars

Madame Catherine Lacerte présente le projet de vente de lots épars. Il est convenu de faire une consultation publique avec les citoyens afin de leur présenter le projet de vente des lots épars. La rencontre se fera le 26 avril 2016, à 19 h, au bureau municipal, à la salle du Conseil. Un envoi sera fait à tous les résidents afin de les inviter à participer à cette consultation.

Suivi sur l'entente concernant les travaux sylvicoles près de l'Avenue de la Voie Ferrée

La directrice générale informe les conseillers concernant les travaux près de l'Avenue de la Voie Ferrée.

No-66-05-04-16

Résolution – syndicat des producteurs du bois AT

Il est proposé par Monsieur Jacques Lafrenière et appuyé par Madame Angèle Auger d'autoriser la directrice générale, Madame Rachel Barbe, à signer l'entente du syndicat des producteurs du bois de l'Abitibi-Témiscamingue.

Adopté

Retour sur le projet de réaménagement de la source par le Comité Bellefeuille

Dossier à suivre.

PAROLE AU MAIRE;

La MRC crée un comité de développement qui sera composé d'élus ainsi que de citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

Loisirs :

- Concernant la demande de l'École du Rang II, pour les mois de juin, juillet et août 2017,
- le comité veut charger un montant de 1200\$ pour la location du dôme;
- Brunch de la Fête des Mères, le 8 mai 2016.

Maison des Jeunes :

- Souper spaghetti prévu le 28 avril 2016, billets en vente auprès des jeunes et au bureau municipal.

VARIA :

- **Demande de la Maison des Jeunes;**
La Maison des Jeunes souhaiterait apporter deux tables de l'ancien restaurant dans leurs locaux afin de mieux être installés pour faire des jeux de société.
- **Demande de Louise Desgagnés;**
Il est demandé à qui appartient l'accessoire permettant d'effectuer des tirages qui se trouve au sous-sol du couvent. Elle souhaiterait l'emprunter pour le spectacle de patinage artistique de Macamic. Après discussion, l'accessoire appartient au Service des Loisirs. Madame Angèle la contactera à ce sujet.
- **Subvention Gendron**
Madame Rachel Barbe souhaite connaître quels travaux le conseil municipal désire déposer dans la subvention d'amélioration du réseau routier en 2016. La demande

devra être envoyée au député Monsieur François Gendron au plus tard le 20 mai prochain.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 22 h 45.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.